



LE MOT DU VENDREDI 16 JANVIER 2026

RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE (RIS) MARDI 20 JANVIER 18H30 ÉCOLE GÉRARD PHILIPPE

SUD éducation 49 organise une nouvelle RIS, le 20 janvier à 18h30 à l'école Gérard Philipe à Angers. Au programme, la fameuse PSC, comment remplir et utiliser le fichier RSST, les moyens dans le 1er degré, les questions relatives aux AESH (missions, moyens alloués...), et si on baissait les effectifs par classe... La participation à une RIS est de droit et ouverte à tous·tes syndiqué·es ou non. Une attestation de participation sera remise pour pouvoir déduire ce temps des animations pédagogiques..

EFFECTIFS SCOLAIRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ÉLÈVES ET AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL : MOINS D'ÉLÈVES PAR CLASSE !



Les enquêtes internationales le démontrent chaque année : au sein de l'OCDE, la France présente les effectifs de classe les plus chargés, ainsi que les volumes horaires annuels les plus importants. Autre constat qui demeure inchangé par les politiques éducatives : notre système scolaire intensifie les inégalités sociales. Malgré leurs déclarations, les gouvernements successifs ne cessent d'accentuer cette situation. Pour SUD éducation, il faut réduire les effectifs par classe pour améliorer les conditions de travail et d'étude. Une urgence pour l'éducation prioritaire

SUD éducation porte dans ses revendications l'augmentation conséquente des moyens pour les établissements relevant de l'éducation prioritaire :

- pour réduire des effectifs par classe avec des seuils
- pour mettre en place une pondération du temps d'enseignement
- pour réintégrer les lycées dans l'éducation prioritaire

Pour autant, il est impossible de continuer à négliger comme le font les gouvernements successifs les établissements hors de la carte de l'éducation prioritaire. Pire, les derniers gouvernements ont aggravé la situation en imposant à la fois une austérité budgétaire destructrice pour les services publics, et des réformes aux lourdes conséquences :

- en maternelle, les effectifs des classes dépassent souvent les 30 élèves ; et ce en multi-niveau ;
- en collège, l'imposition des groupes de besoin a déstructuré les emplois du temps et les groupes classes, générant des effectifs chargés ;
- en lycée, les exemples de classes à 34 ou 36 élèves se multiplient ; et cela s'est accru depuis la réforme du lycée et la mise en place des enseignements de spécialités.

D'une manière générale et comme il n'existe pas de seuil hors de l'éducation prioritaire, les élèves sont souvent plus d'une trentaine dans des locaux parfois inadaptés à un tel effectif. Et lorsqu'on ajoute les personnels AESH et enseignants dans la pièce, un enseignement de qualité et correspondant à l'hétérogénéité du groupe classe est impossible.

Pour y remédier, SUD éducation revendique,

- l'instauration d'un seuil d'effectifs hors éducation prioritaire, à même de garantir et planifier l'ouverture de nouvelles classes et divisions ;
- l'embauche d'enseignant·es fonctionnaires et la titularisation des contractuel·les pour permettre la réduction des effectifs des classes dès la rentrée 2026 ;
- l'annulation de la suppression des 4000 postes d'enseignant·es prévue pour la rentrée 2026 dans le premier et le second degré ;
- un fléchage budgétaire pour aider les collectivités territoriales à rénover et entretenir un bâti scolaire adapté à une école saine, inclusive et qualitative pour les élèves.

Retrouve le dossier complet de SUD éducation sur la question en [cliquant ici](#)

SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE LA MILITARISATION DE LA JEUNESSE, C'EST TOUJOURS NON!



Emmanuel Macron accentue et accélère la logique belliciste dans laquelle il s'enferme. Le rétablissement du service militaire, sur la base du volontariat, est désormais devenu concret. La forme qu'il prendra, les mesures qu'il comprend, son plan de déploiement et son coût ont été dévoilés : estimé à 2 milliards d'euros pour 2026, ce dispositif devrait enrôler, à partir du prochain été, 3000 volontaires, âgé·es entre 18 et 19 ans avec un objectif de 10 000 conscrit·es pour 2030 et 50 000 pour 2035. Les volontaires seront notamment recruté·es lors de la journée de défense et de sécurité, transformée en « journée de mobilisation ».

Ce service militaire, quoique volontaire, s'inscrit dans une volonté affichée de militarisation de la jeunesse. Il prolonge le plan de « réarmement » que ne cessent de déployer Macron et ses gouvernements successifs et qui se manifeste dans des choix budgétaires, des mesures au service de l'armée et de la défense, une rhétorique martiale. Ce service militaire vient appuyer et valider le scandaleux discours « va t'en guerre » du chef d'état major des armées devant le congrès des maires de France : il illustre la

pression mise par le militaire pour un enrôlement de la jeunesse, la préparation des esprits pour « accepter de perdre ses enfants ».

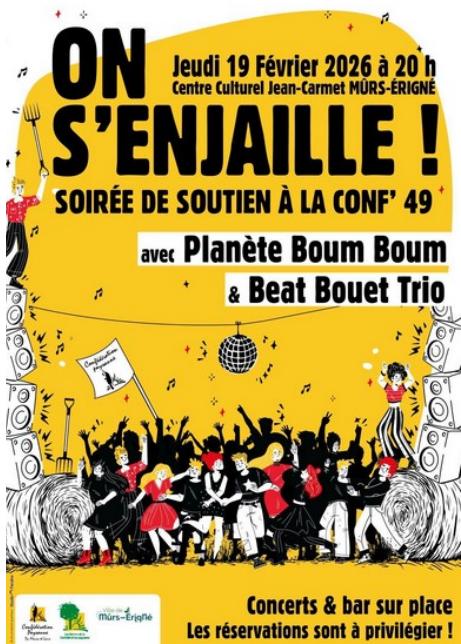
Ce service militaire s'accompagne de toute une série de dispositions qui engagent l'Éducation nationale et renforcent les relations déjà très étroites entre l'école et l'armée. Ainsi, les classes défense, dispositif qui permet de nouer des partenariats entre des établissements scolaires et les forces de défense et de sécurité, verront leur durée étendue de un à trois ans. Les établissements scolaires devront, par ailleurs, organiser la participation des élèves à au moins une journée commémorative par an. Enfin, les élèves de seconde devront être incité·es à faire leur stage de fin d'année dans l'armée.

SUD éducation dénonce ces dispositifs qui vont à l'encontre du projet d'école émancipatrice que nous portons. Nous refusons que les missions de l'école soient dévoyées pour en faire un espace d'enrôlement et d'embrigadement de la jeunesse. Le service militaire annoncé par Macron et les mesures qui l'accompagnent traduisent une dangereuse mainmise de l'armée sur la jeunesse, instrumentalisant l'école au service de cet objectif, captant des moyens qui font défaut à un service public d'éducation en souffrance, incapable d'accueillir dans de bonnes conditions l'ensemble des élèves. Ce projet ne répond en rien aux besoins et préoccupations d'une jeunesse dont la santé mentale s'est largement dégradée comme le révèlent les

enquêtes de Santé publique France. Elle manifeste son inquiétude pour l'avenir de la planète et se heurte à une sévère répression dès lors qu'elle s'engage pour la justice sociale et climatique.

SUD éducation appelle à construire la résistance à ce service militaire, nouvelle démonstration du mépris du gouvernement envers la jeunesse. SUD éducation invite les personnels de l'éducation nationale à refuser toute participation aux dispositifs mis en place pour faire pénétrer l'armée dans les écoles et à se mobiliser contre la militarisation de la jeunesse et de la société.

CONCERT DE SOUTIEN ON S'ENJAILLE POUR LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE !



La Confédération paysanne du Maine-et-Loire n'échappe pas aux coupes budgétaires fragilisant considérablement ses moyens d'action.

Pour continuer à défendre l'agriculture paysanne et ses travailleuses et travailleurs, pour des installations nombreuses et porteuses de sens, pour faire valoir des envies de solidarité et d'égalité, pour continuer à mener les combats...

Contre l'accaparement de l'eau, contre la destruction de nos terres, contre des prises de décisions abjectes déconnectées des réalités paysannes, pour continuer à faire un travail syndical de représentation et d'opposition à un modèle qui va dans le mur.

La Confédération paysanne organise un méga concert de folie!
Le jeudi 19 février 2026 à la salle Jean Carmet de Mûrs-Erigné.

Au programme : Beat Bouet Trio (fest noz Hip Hop) et planète BOUM BOUM (techno - activiste)

Ouverture des portes à 20h ; fin vers 0h00 15€ l'entrée , 20€ si vous voulez, et encore plus si vous pouvez

Faites passer l'info, partout, pour que la salle soit remplie !

IRAN SOUTIEN AUX MOBILISATIONS IRANIENNES



Les organisations syndicales françaises, CFDT, CGT, UNSA, FSU et Solidaires expriment leur plein soutien aux mobilisations en cours en Iran, qui se déroulent dans un contexte d'effondrement économique, d'hyper inflation et d'explosion de la pauvreté.

Face à cette colère légitime et à une mobilisation puissante, la République islamique d'Iran répond par une répression accrue, des violations massives et systématiques des droits humains et d'atteintes

répétées aux libertés fondamentales. Aujourd'hui, les manifestant.es déplorent des centaines de morts, des arrestations massives, des détentions arbitraires et des violences les visant. Les forces de "maintien de l'ordre" interviennent jusque dans les hôpitaux où des blessé.es sont soigné.es.

Les organisations syndicales dénoncent la criminalisation systématique des revendications sociales et syndicales, ainsi que l'utilisation de l'appareil judiciaire et sécuritaire pour faire taire toute contestation . Elles rejettent également les tentatives d'ingérence extérieure provenant, notamment, des Etats-Unis et d'Israël.

Les femmes occupent une place importante dans les mobilisations actuelles en Iran, qui ont repris depuis fin décembre dans de nombreuses villes du pays. Leur engagement ne se limite pas à des revendications économiques, mais s'inscrit aussi dans une contestation plus large des atteintes aux libertés fondamentales et de la ségrégation de genre imposée par le régime des mollahs. Elles subissent une répression spécifique particulièrement violente : arrestations massives, détentions arbitraires, viols et violences physiques en tous genres...

Les jeunes sont également au cœur des mobilisations et figurent parmi les premières cibles de la répression. Nombre d'entre eux/elles sont arrêté.es, lourdement condamné.es, et certain.es exécuté.es à l'issue de procédures expéditives, dans une stratégie assumée de terreur visant à dissuader la jeunesse iranienne de s'engager et de se mobiliser.

Les organisations syndicales françaises CFDT, CGT, UNSA, FSU et Solidaires réaffirment leur attachement indéfectible à la solidarité internationale entre les travailleuses et les travailleurs et entre les peuples. Elles appellent les autorités françaises, européennes et l'ensemble des instances internationales compétentes à agir sans ambiguïté et avec détermination pour exiger la fin immédiate de la répression, le respect des libertés fondamentales et la protection effective des personnes mobilisées.

Elles exigent notamment

- la fin immédiate de la répression contre les mobilisations sociales, syndicales et citoyennes ;
- la liberté d'organisation et de manifestation ;
- la libération de toutes les personnes détenues pour avoir exercé leurs droits fondamentaux ;
- le respect par l'Etat iranien de ses engagements internationaux en matière de droits humains et de libertés syndicales ;
- l'arrêt immédiat des exécutions et l'abolition de la peine de mort.

Les organisations syndicales françaises continueront à porter ces exigences dans toutes les instances nationales, européennes et internationales.

Elles apportent leur soutien aux travailleuses, travailleurs et à l'ensemble de la société civile iranienne dans leur mobilisation pour la justice sociale et les libertés fondamentales.

Elles appellent à se joindre au rassemblement le samedi 17 janvier à Paris à 15h, place du Panthéon.

ACTUALITÉ ANTIFA PROJECTION-DÉBAT : UNE MUNICIPALITÉ AUX MAINS DE L'EXTRÊME-DROITE

La LDH organise des projections-débats du film « Béziers, l'envers du décor »

Le réalisateur Daniel Kupferstein est allé à la rencontre des habitant.es de Béziers pour voir l'envers du décor d'une ville gérée par un Robert Ménard, élu maire en 2014 avec les voix du rassemblement national.

- le **28 janvier** à 20h15 à Chalonnes, salle des Mariniers
- le **jeudi 5 février** à 20h à Angers, au centre Jacques Tati
- le **mercredi 25 février** à 20h au Lion d'Angers, salle Émile Joulain
(4 euros, prévoir des espèces)



Equipe de rédaction: les Jeudien·nes

14 place Imbach 49100 ANGERS, 06 13 12 99 21

contact@sudeducation49.org